Portrait social

Caf du Territoire de Belfort

46,4 %
PERSONNES COUVERTES

27 800
ALLOCATAIRES

Dans le Territoire de Belfort, **64 800 habitants sont couverts** par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **46 % de la population totale**. Dans les communautés de communes du département, le taux de couverture varie de 37% pour la Communauté de Communes du Sud Territoire à 49 % pour la Communauté d'Agglomération du Grand Belfort.

La **part des allocataires isolés est plus importante** dans le Territoire de Belfort (48 %) qu'au niveau national (46 %).

Le Territoire de Belfort se caractérise par **une proportion moins importante de familles monoparentales** (15 % dans le Territoire de Belfort, 16 % au niveau national).

1 500 étudiants bénéficient d'une aide, soit 5 % de l'ensemble des allocataires (5 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et la réduction des inégalités de revenu. **15 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composée de prestations légales** (15 % au niveau national).

9 700 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 253 € par unité de consommation. Dans ces foyers précaires vivent 10 100 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf

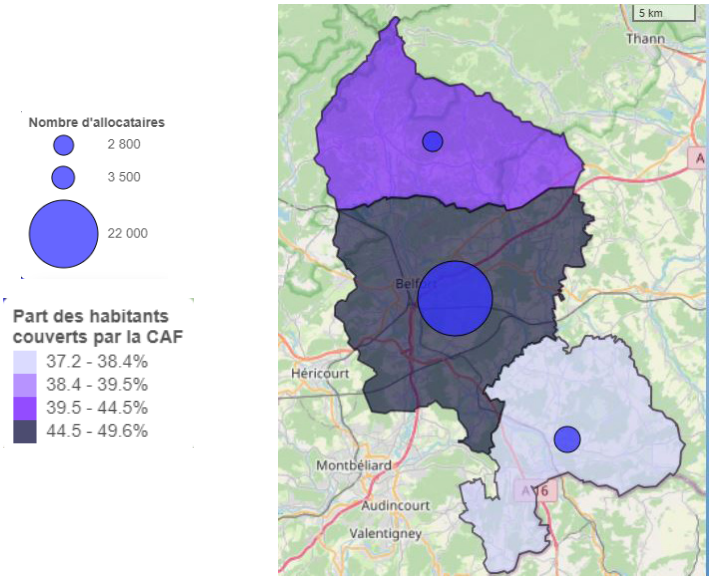

Sources : Caf 30/06/2023 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire.
Insee RP 01/01/2021
© IGN ® Geofla 2.0.2021

POUR ALLER PLUS LOIN
https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2021

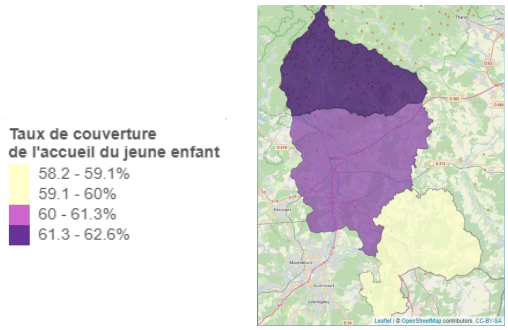

Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2021 © IGN ® Geofla 2.0.2021

Enfants couverts par la Prestation Partagée d'éducation de l'Enfant (PreParE)

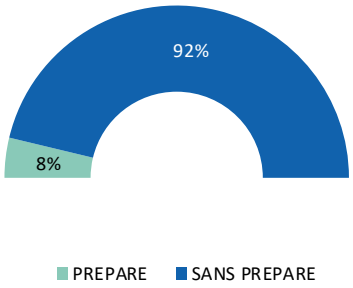

Source : Caf 2023

La petite enfance est un enjeu majeur pour la Caf qui ambitionne de proposer une solution d'accueil aux 4 200 enfants de moins de 3 ans du département.

La Caf du Territoire de Belfort soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.
En 2021, 2 500 places sont disponibles pour les familles.

Le Territoire de Belfort, avec **60 places offertes pour 100 enfants**, a une **capacité d'accueil supérieure au national** (59 places offertes pour 100 enfants).

Prépondérants sur le département, les assistants maternels proposent 1 500 places, soit 60 % de l'ensemble des places offertes (53 % au niveau national).

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : 270 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 8 % des enfants de moins de trois ans.

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Répartition des allocataires par prestations

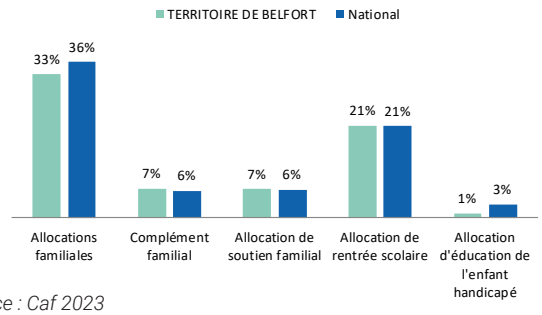

Source : Caf 2023

Les structures financées en 2023

Source : Caf 2023

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- **33 %** des allocataires bénéficient des **allocations familiales** versées à partir du deuxième enfant, et 7 % obtiennent un complément familial.
- **21 %** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la **rentrée scolaire** pour les enfants.
- **7 %** perçoivent l'allocation destinée à **élever un enfant privé de l'un ou de ses deux parents.**
- **1 %** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un **enfant handicapé**.

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et d'être sontenus dans leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN
https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

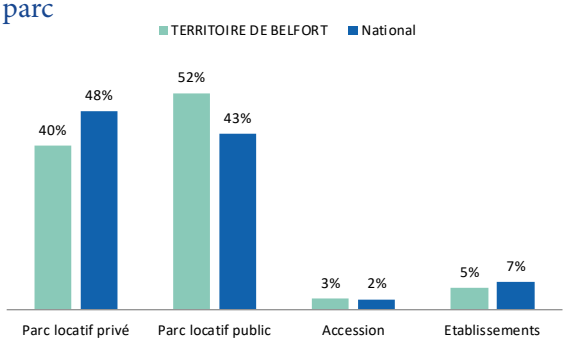

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges

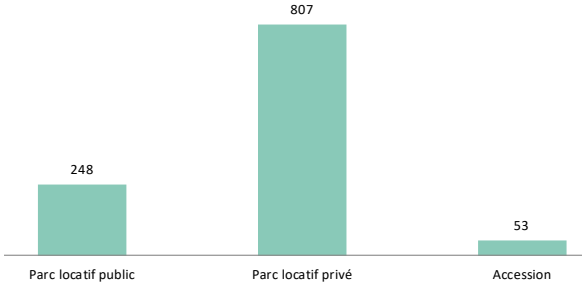

En complément des aides légales au logement, la Caf contribue activement par des actions de prévention et d'accompagnement, à faciliter l'accès, le maintien et l'insertion des familles dans leur logement :

- Au mois de juin 2023, **12 800 foyers belfortains reçoivent une aide au logement** de la part de la Caf. Cela représente une population de 25 300 personnes, soit **18 % de la population** totale du département,
- Octroi de prêts pour l'équipement et l'entretien du logement,
- Accompagnement des bailleurs dans leurs démarches,
- Gestion des impayés de loyers, Prévention des expulsions,
- Financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (Fsl).

Le logement, facteur essentiel d'intégration sociale, représente une part importante du budget des familles. Après perception des aides au logement, 1 100 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges.

La nature du logement se révèle un facteur essentiel. Dans le Territoire de Belfort, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger en parc locatif privé est multiplié par 3 par rapport au parc social.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la Branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- Du **Revenu de Solidarité Active** (RSA) à **4 200 foyers** sur le territoire belfortain,
- A **9 600 allocataires** belfortains de la **Prime d'Activité**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 35 % des foyers allocataires belfortains (34 % au niveau national). Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au RSA pour 900 foyers en 2023,
- De l'**allocation aux adultes handicapés** (AAH) à **2 500 bénéficiaires**. 53 % d'entre eux perçoivent l'AAH à taux plein (60 % au niveau national), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'autres revenus.

Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

4 200	18 %	56 %	11 %
BÉNÉFICIAIRES DU RSA	DES BÉNÉFICIAIRES ONT MOINS DE 30 ANS	SONT DES PERSONNES ISOLÉES	SONT DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA MAJORATION ISOLEMENT*

** Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.*

POUR ALLER PLUS LOIN
https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parc_com_f/

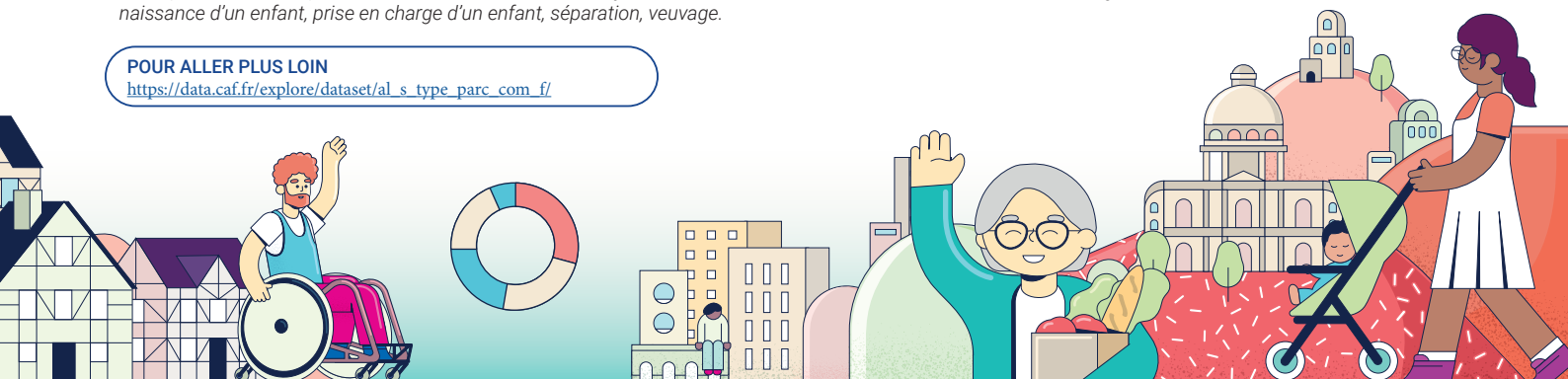

ZOOM | EAJE

Les caractéristiques des enfants de moins de 3 ans accueillis dans un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) en 2022

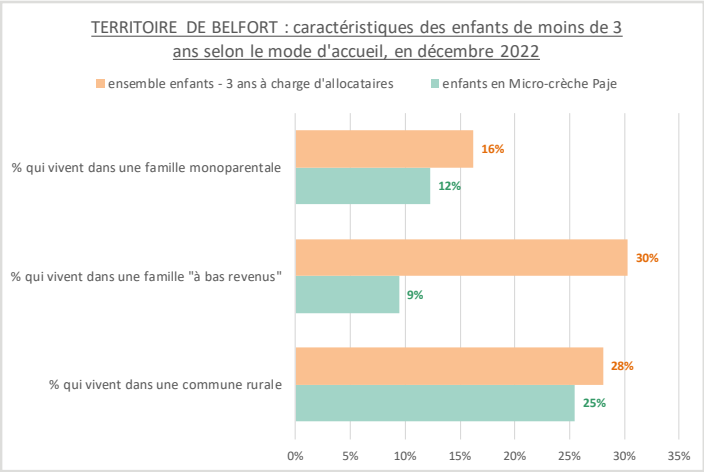

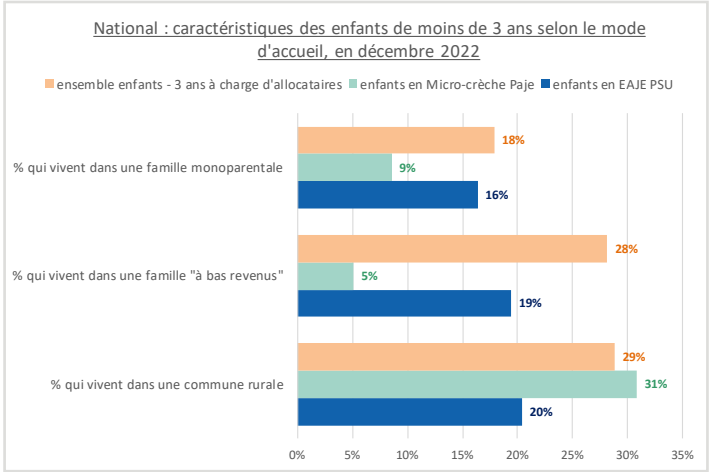

Micro-crèche Préstation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) : *micro-crèche financée via le complément de mode de garde versé aux familles.* **EAJE PSU** *Etablissement d'accueil du jeune enfant percevant le Prestation de Service Unique (multi-accueil, jardin d'enfants, accueil familial, accueil parental et micro-crèche).*
Sources : *Filoué, Allstat FR6 et FR2*
Champ : *Département du Territoire de Belfort, année 2022. Ensemble des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires, présentes dans les tables allocataires du mois de décembre (3 480 enfants) ; Enfants de moins de 3 ans accueillis par une micro-crèche PAJE au moins une heure au mois de décembre (106 enfants).*

Dans le Territoire de Belfort, **560 enfants vivent dans une famille monoparentale**. Cela représente **16 % des enfants de moins de trois ans.** En revanche, seulement 12 % des jeunes enfants vivant dans une famille monoparentale sont accueillis en micro-crèche PAJE.

Concernant les **familles à bas revenus**, ce sont 1 000 enfants de moins de 3 ans qui en font partie. Cela représente **30 % des enfants de moins de 3 ans**. En revanche, **seulement 9 % des jeunes enfants vivant dans une famille à bas revenus sont accueillis en micro-crèche PAJE.**

Les mêmes constats sont réalisés au niveau national pour les enfants de moins de trois ans vivant dans les familles monoparentales ou dans les familles à bas revenus.

Dans le Territoire de Belfort, 79 communes sont **rurales**, soit **78 % des communes**. 28 % des enfants de moins de 3 ans d'allocataires Caf y vivent.

Filoué – *Fichier localisé des enfants usagers d'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) – est un recueil de données individuelles de facturations auprès des EAJE PSU sur l'année civile. Elles sont croisées avec les informations sur l'activité des EAJE et celles sur les familles allocataires et leurs droits. Seuls les EAJE dont la complétude des données est satisfaisante sont conservés dans les études. Les données départementales sont restituées uniquement si ces EAJE représentent au moins 70 % du nombre de places en EAJE PSU sur le territoire.* ***Dans le Territoire de Belfort, les EAJE PSU ayant répondu à Filoué couvrent 40 % des places .*** *Les données nationales de la base Filoué ont été pondérées afin d'être représentatives de l'ensemble du territoire français.*

Indicateur de bas revenu – *L'indicateur de bas revenu est calculé à partir des ressources de la famille ajoutées aux prestations qu'elle perçoit l'année de fréquentation du mode d'accueil. Ce montant est divisé par le nombre d'unités de consommation de la famille puis est comparé au seuil de bas revenu calculé par l'Insee (1 167 euros en 2022).*

La grille communale de densité permet de classer les communes en fonction de leur nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants au sein de la commune. Moins la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme peu dense. Sur ces principes, l'Insee a défini en 2021 l'espace rural comme étant composé des communes peu ou très peu denses (qu'elles soient ou non sous influence d'un pôle urbain).*
**https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030*

Contact : Caf du Territoire de Belfort
isabelle.kubes@caf90.caf.fr